

La profession d'éducateur de jeunes enfants ; une profession pour accueillir les jeunes enfants dans une perspective de respect pour la diversité

Myriam Mony, ESSSE, France

L'histoire de l'accueil des jeunes enfants est marquée en France par des modes d'intervention complémentaires qui ont toujours été en débats parfois contradictoires. Ces débats sont significatifs de l'évolution de la place de l'enfant, des relations entre familles et lieux de garde, d'accueil, d'éveil ou d'apprentissage, significatifs des questions de société liées à l'éducation des jeunes enfants et au travail des femmes; cette histoire a marqué l'histoire de la profession d'éducateur de jeunes enfants. L'évolution de la profession d'évolution s'est toujours faite en synergie entre l'association représentant la profession : la FNEJE¹ (créée en 1973 en même temps que le diplôme d'état) et le regroupement des centres de formation² français d'EJE : l'AFORTS. Pour expliquer ce qui fait de cette profession une profession significative pour accompagner le travail en lien Respect pour la Diversité, je vais développer mon propos en tentant de faire ressortir l'évolution de la profession en lien avec l'évolution des pratiques de garde de la petite enfance en France³.

1 - Les institutrices à l'école les puéricultrices et les auxiliaires de puériculture dans les crèches

Tout d'abord l'approche hygiéniste de la puériculture s'est développée dans les crèches pour répondre aux besoins d'éducation sanitaire et de garde en même temps, après la deuxième guerre mondiale, soit, des années 1950 à 1980 environ. Les jeunes enfants étaient donc essentiellement encadrés par des puéricultrices et des auxiliaires de puériculture spécialisées en pédiatrie et puériculture.

L'approche pédagogique issue des courants de pédagogie active s'est développée dans les jardins d'enfants (origine fin du XIX^{ème}) qui ont été ensuite progressivement institutionnalisés et ont conduit à la généralisation des écoles maternelles en France. Les jardinières d'enfants qui sont à l'origine de la profession d'éducateurs de jeunes enfants, ont dû quitter l'école maternelle au moment où celle-ci s'est structurée. En effet, seuls les instituteurs étaient reconnus par le Ministère de l'Éducation pour intervenir dans les classes qu'il s'agisse des établissements publics ou privés pour que les financements publics de l'école soient possible. Cette généralisation a cependant entraîné un mouvement qui a conduit au développement de la scolarisation dès deux ans à l'école maternelle. Cette opportunité de régulation des inégalités sociales nécessite des moyens adaptés à la situation qui aujourd'hui ne sont pas réunis (nombre d'enfants par classe, formation pédagogique des instituteurs et disponibilité pour le travail avec les parents). Les instituteurs reçoivent une formation généraliste d'enseignant pour enfants de 2 à 10 ans et non une formation d'éducateur ce qui rend difficile l'évolution de leur rôle avec les tout petits.

2 - Origine des éducateurs de jeunes enfants : Les jardinières d'enfants

Les jardinières d'enfants sont devenues des éducateurs de jeunes enfants en 1973 diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants créé par le ministère de la santé avec une double orientation : orientation d'éducatrices vers des «jardins d'enfants préscolaires et vers des jardins d'enfants sociaux»⁴, la formation s'effectue en deux ans. Ce développement s'est réalisé en prenant appui sur les courants de la pédagogie active développés dans l'histoire des jardins d'enfants à partir de la fin du XIX^{ème} siècle (Comenius, Pestalozzi Rousseau et Fröbel en ont fondé l'histoire en Europe : un

¹ FNEJE : Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants

² AFORTS(Association des Centres de Formation et de Recherche en Travail social) aujourd'hui- après avoir été le comité d'entente des centres de formation des éducateurs de jeunes enfants puis UNITES-

³ travail réalisé à partir d'échanges avec des formateurs EJE : Agnès LAPALU et Françoise MORETON et à partir du texte Trente ans du diplôme d'état d'éducateurs de jeunes enfants par Claudie CHAEBOLDAEFF qui a été directrice du CERPE (Centre d'Etude et de Recherche pour la Petite Enfance)Aubervilliers .

⁴ Annick GERVAIS-KARPOWICZ ;*Fröbel et les jardins et jardinières d'enfants*.In RENCONTRE –Cahiers du travail social,N°93.94 ,p 51 .



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

rapport fondamental de reconnaissance des potentialités de l'enfant et accompagnement pédagogique à partir du jeu), cette orientation éducative de la profession se structure jusque vers les années 1980. La profession s'institue en s'ouvrant aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Ce changement réglementaire n'a pas changé les pratiques de manière significative : aujourd'hui moins de 5% des éducateurs de jeunes enfants sont des hommes). La dimension psychologique vient compléter et enrichir son mode d'intervention : la reconnaissance de l'enfant comme une personne dès sa naissance, et, à ce titre les travaux de la psychanalyse ont été fondamentaux pour une pédagogie centrée sur un éveil individuel de chaque enfant.

Depuis les années 1975, les structures de garde sont devenues les structures d'accueil. Le mouvement et des halte garderies 1973 (garde à temps partiel pour favoriser socialisation et soutien ponctuel aux mères de famille) souvent annexées aux centres sociaux et celui des crèches parentales, circulaire de 1981, a fait évoluer la professionnalisation des éducateurs de jeunes enfants : la dimension d'intervention éducative et la dimension d'intervention sociale amènent à considérer les Educateurs de Jeunes Enfants en tant que travailleurs sociaux.

Cette évolution a marqué le passage fondamental de la prise en charge de l'enfant considéré de manière isolée, à une prise en charge de l'enfant, pensée en lien permanent avec ses référents familiaux, son contexte social et culturel.

Cette conception permet une continuité éducative dans la discontinuité des lieux de vie de l'enfant (famille crèche) du fait des décalages entre les modèles éducatifs à l'œuvre entre famille et structure d'accueil.

Le mouvement de professionnalisation à partir de 1980 prend un virage qui met en évidence l'importance des liens à créer entre contextes : structure d'accueil et famille.

L'identité professionnelle se complète d'une compétence liée à la façon de se positionner dans chaque situation.

3 - La réforme du diplôme d'éducateur de jeunes enfants institue en 1993 une reconnaissance de la profession comme travailleur social

Réforme conduite par la Direction du Ministère des Affaires Sociales, 2 ans 1/2 de formation en alternance : théorie 1200 h et pratique 1500 h. Cet apprentissage au métier est fondé sur une pratique auprès de jeunes enfants de 0 à 7 ans dans tous les lieux d'accueil en dehors de l'école (multi accueil, crèches, halte garderies, ludothèques, maison d'enfants à caractère social, hôpital) de plus en plus les EJE occupent des postes de responsabilité éducative voire de direction en particulier dans les crèches parentales les relais assistantes maternelles et les halte garderies. Cette réforme ouvre à une pratique professionnelle qui s'exerce auprès d'enfants **en lien avec** d'autres professionnels, des parents et des partenaires.

Une nouvelle étape d'intervention auprès des enfants semble émerger depuis Mars 1999. Elle prend appui sur la circulaire concernant les réseaux d'appui et de soutien aux parents qui émane de la Délégation Interministérielle à la Famille. Une place instituée est réaffirmée pour les parents puis la loi de 2002 institue l'usager au cœur de l'intervention sociale, les professionnels de l'éducatif et du social se trouvent investis de cette mission professionnelle d'accompagnement à la parentalité. Par ailleurs elle pose de manière explicite que le travail avec les enfants induit la prise en compte des parents (père et mère) dans le travail, qu'ils soient présents ou absents et quelle que soit la situation familiale du point de vue juridique. Le travail avec les parents trop souvent limité à une « régulation de bonnes relations » devient petit à petit une collaboration éducative avec les parents pour l'enfant, les professionnels sont confrontés là, à la question de leur intervention avec les enfants en lien avec les parents : soutien ou contrôle, accompagnement ou non engagement, en plaçant l'enfant dans sa position de tiers entre eux ?

4 - Pour travailler avec les enfants le travail avec les parents devient incontournable

Le travail avec les parents induit inévitablement la reconnaissance des attachements familiaux et culturels du jeune enfant, sa situation familiale et socio économique. Cette exigence devenue



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

incontournable dans l'ensemble des lieux d'accueil. Elle amène les éducateurs de jeunes enfants à exercer leur profession en respectant à la fois la singularité de chaque enfant reconnu avec ses attachements familiaux et son environnement tout en contribuant à la conduite d'un projet éducatif cohérent et commun pour tous.

5 - En août 2000 le décret relatif aux équipements petite enfance offre un cadre de référence

Renouvelé pour les lieux d'accueil voire même pour l'accueil des jeunes enfants sur le territoire : ce décret régit tous les lieux et services d'accueil et positionne l'éducateur de jeunes enfants au cœur de l'intervention sociale et éducative auprès du jeune enfant et de sa famille. Le décret met l'accent sur une double polarité : la prise en compte de la singularité de l'enfant en appui avec son attachement familial et l'élaboration par les professionnels de projets d'établissement venant constituer un corpus de références communes en termes de valeurs, finalités éducatives et de règlement intérieur dans les lieux d'accueil ; ce projet éducatif ne peut être dissocié du projet social petite enfance sur le territoire ; cela suppose de construire des réponses à des besoins analysés et hiérarchisés sur un territoire dans une perspective de politique petite enfance conduite sur le territoire : analyse sociologique des familles et de leurs situations, mise en réseau des équipements sur un quartier ou une commune, coordination de la demande de garde pour identifier les besoins et construire des réponses adaptées ; initier un accompagnement éducatif de la mixité sociale et culturelle ;

l'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social à la frontière entre le social d'intervention et la prévention. Mais ici la prévention est fondée en rapport avec les fondements de la profession : prévention comprise dans le sens suivant : créer les conditions pour un accompagnement éducatif ouvert à tous et de qualité ; il ne s'agit ni de stigmatiser ni de dénier les différences mais d'accompagner les singularités tout en favorisant la possibilité à chacun de trouver sa place avec les autres, cela suppose de gérer et d'accompagner les processus de négociation, exercer cette prévention c'est développer des modalités d'intervention éducative pensées et conduites en gérant le singulier dans le collectif, cela suppose aussi d'accompagner l'éveil de l'enfant à la relation à l'autre et aux autres par une capacité des adultes à respecter la diversité tout en gérant les inégalités dans le cadre des services publics ; cela suppose de gérer le processus de reconnaissance des attachements familiaux et culturels, des différences au fur et à mesure où elles s'expriment, cela suppose de faire le chemin nécessaire pour en comprendre le sens ou tout au moins de le tenter et de proposer les modalités d'accompagnement nécessaires à un fonctionnement collectif ; en fait il s'agit de penser l'accueil avant l'entrée dans un équipement petite enfance, pendant l'accueil et après ; le passage en équipement petite enfance est un moment qui contribue à fonder le processus de socialisation chez le jeune enfant ; de ce fait l'enfant est accompagné dans un contexte qui va marquer ses premières expériences hors du milieu familial et l'introduire dans la société.

« L'éducation de la petite enfance apparaît comme le fondement de l'apprentissage tout au long de la vie et l'on pense que l'accès équitable à une éducation et à un accueil de qualité peuvent non seulement renforcer ce fondement pour les enfants mais encore satisfaire les besoins éducatifs et sociaux des familles⁵. ».

6 - Novembre 2005 réforme du diplôme d'éducateurs de jeunes enfants

La formation d'Éducateur de Jeunes Enfants aujourd'hui : 1500 h de formation théorique et de 60 semaines de stage, soit 3 ans de formation en alternance à temps plein et qui est sanctionnée par un Diplôme d'État. L'entrée en formation se fait par sélection.

I - La formation se partage en 4 domaines : accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille : 400 h

⁵ Sylvie RAYNA et John BENNETT. *Accueillir et éduquer la petite enfance* Lyon, INRP (Institut National de la Recherche Pédagogique) 2005, p 26.



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

- 2 – Action éducative en direction du jeune enfant : 600 h
- 3 – Communication professionnelle : 250 h
- 4 – Dynamique institutionnelle, inter institutionnelle et partenariale : 250 h

La profession d'éducateur de jeunes enfants suppose :

Un travail auprès des enfants en lien avec les parents, dans une institution et en lien aussi avec l'environnement ; et de ce fait la profession exerçant une fonction de prévention sur un territoire (quartier, municipalité). Cette réforme en lien avec le décret concernant les lieux d'accueil de jeunes enfants d'août 2000 **fait passer, l'éducateur de jeunes enfants, d'une compétence interne à un lieu d'accueil à une compétence qui prend en compte l'intégralité de la situation de l'enfant sur un territoire donné**, ceci implique en particulier de **savoir manager les inégalités dans le respect pour la diversité**.

C'est le passage à trois ans de formation. La profession d'EJE au même titre que les autres professions du travail social en France, s'inscrit dans le processus d'harmonisation dans ce champ professionnel afin de favoriser les complémentarités et passerelles ; ceci situe également la formation dans le cadre européen de référence des accords de Bologne concernant l'harmonisation des diplômes et des niveaux en Europe. La réforme vient ponctuer l'évolution actuelle : l'éducateur de jeunes enfants du fait de sa compétence de mise en lien va être amené à poursuivre l'accompagnement des enfants en lien avec les équipes de professionnels dans leur socialisation dans le respect pour la diversité. Il va être amené à organiser les conditions de l'accueil en fonction de chaque situation d'enfant en lien avec la collectivité.

Conclusion : quelle professionnalité ?

La professionnalité, c'est-à-dire la manière singulière d'exercer sa profession dans un contexte en fonction d'un projet et des situations rencontrées mobilise les capacités à porter attention à chacun et à construire une réponse d'accompagnement différente à chaque fois ; elle mobilise aussi les capacités à fédérer un ensemble de partenaires autour de l'enfant en lien avec ses parents et sur un territoire (commune, quartier).

L'enjeu du travail de formation des éducateurs de jeunes enfants dans le contexte actuel de reconnaissance nécessaire de la diversité repose sur les repères suivants.

Prendre en compte la culture d'origine de chaque enfant et surtout la manière dont elle s'exprime.

- Prendre en compte le genre (homme, femme).
- Travailler en collaboration avec les parents.
- Concilier la question de l'éducation avec la question sociale.
- Accompagner une socialisation qui s'appuie davantage sur la reconnaissance de la diversité et aux autres différents plus que sur le conformisme.
- Construire les conditions d'accueil des enfants et des parents à chaque fois de manière différente et dans une approche compréhensive.
- Savoir travailler en équipe et sur un territoire commun (quartier, municipalité...) afin de créer les conditions d'accessibilité aux lieux d'accueil pour tous, afin de pouvoir travailler dans un accompagnement éducatif partagé.
- Professionnels, **au singulier et au pluriel**, tisser du lien social au service d'un projet éducatif d'inclusion sociale c'est l'enjeu de la réforme du diplôme ; le projet et l'accent mis sur le respect pour la diversité peut nous aider à enrichir ce travail. C'est pour nous, département EJE de l'ESSE tout l'intérêt de pouvoir travailler comme partenaire du réseau DECET, porteur d'un projet soutenu par la Fondation Bernard Van Leer.



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale